

Image not found or type unknown



Tres graves blessures au football

Par **DJEBARI**, le **05/05/2012** à **23:32**

Bonjour,rnrnj'ai subi de très graves blessures lors d'un match de football de veterans taclé par derrière par un adversaire ayant entraîné comme blessure une fracture du péroné de la cheville gauche avec lésions ligamentaires, entorse de la cheville, entorse du genoux gauche avec lésions ligamentaires, algodystrophie et déminéralisation osseuse à cause du choc traumatique puis des 60 jours de plâtre. J'ai été arrêté 7 mois et demi avec internement en clinique psychiatrique pendant 1 mois et demi. J'arrive actuellement à 180 séances de kiné + balnéo j'ai déposé plainte au pénale contre cette personne est ce que la solution était la meilleure ou est ce que il fallait déposé plainte au civil ou s'arranger avec son assurance en responsabilité civile. Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur mes salutations distinguées.rnrnJe tiens également que ce joueur a écopé de 8 mois de suspension.